



EDITO



Chères Bruchoises, Chers Bruchois,

Vous recevez la communication municipale durant cette période de crise sanitaire majeure que connaît notre pays. Il est important pour les élus (actuels et nouveaux) de vous tenir informés. Malgré tout, la vie continue et tous ensemble nous devons nous adapter pour répondre aux besoins de chacun.

Le Reflet des Tours dans sa 31ème édition reviendra sur la vie de notre commune durant les quatre premiers mois de l'année 2020, mais aussi sur l'organisation et la continuité de service de la Mairie et des services publics.

Je souhaite revenir sur deux dates de ce début d'année qui sont pour moi les images de notre village dans sa force pour faire face à l'adversité et dans sa capacité à agir pour le bien d'autrui.

Le 12 janvier 2020, je vous présentais mes derniers vœux de cette mandature devant une salle des sports comble. L'occasion de retracer les actes de l'année écoulée mais aussi l'aboutissement du travail acharné de plusieurs élus pour la réouverture de la superette. Sans baisser les bras et avec toujours un seul objectif, « Agir », nous permettrons à un maximum de personnes de pouvoir bénéficier d'un service essentiel de proximité.

Vous avez été invités à voter le 15 mars 2020 pour les élections municipales. Vous avez été 65,84 % à vous exprimer au 1er tour. En 2014, vous étiez 59,32 % à vous être rendus aux urnes (hausse de 6,52 points). Je tiens tout particulièrement à vous remercier pour nous avoir tous nettement élus dès le premier tour. Cette marque de confiance me touche profondément, dans ces moments compliqués, notre seul objectif ayant été d'agir, sans réagir.

Depuis, la pandémie mondiale a proliféré dans notre pays et nous devons faire face jour après jour aux diverses situations individuelles. Nous avons mis en place une organisation des services municipaux pour répondre au mieux à vos demandes et besoins : une aide aux courses, l'impression d'attestations, l'accueil d'enfants des personnels de santé à l'école, le point de retrait d'argent à l'agence postale communale... Je sais pertinemment que ce n'est jamais assez, mais nous mettrons en œuvre tout ce qui nous est possible de faire pour soutenir et aider chacun de vous (entreprises et personnes). Là encore, je suis fier d'être bruchois car dans la grande majorité vous respectez les règles du confinement, même si je sais que ce n'est pas facile et là, plus encore que jamais. C'est avec l'effort de tous que l'on s'en sortira.

Aujourd'hui, on se rend bien compte que notre ruralité devient un atout pour se préserver, pour se nourrir et pour s'entre-aider. Cette force, Bruch doit la développer encore plus. C'est sur cette note d'optimisme que toute l'équipe municipale qui se tient à vos côtés vous souhaite une bonne lecture et surtout d'être en bonne santé.

Bien amicalement,

*Le Maire
Alain LORENZELLI*

Le Reflet des Tours

Mai 2020 - n° 31

DANS CE NUMERO

Edito	page 1
Retour en images	page 2-3
Le budget 2020	page 3
Le point sur les travaux :	
• Rénovation et mise aux normes du local de la superette.....	page 4
• Cour de l'école.....	page 4
• Plantation d'un jeune arbre.....	page 4
• Terrain de pétanque.....	page 4
• Travaux de réhabilitation de l'ancien hôtel de ville.....	page 5
Vivre à Bruch :	
• Bruch à votre service pendant le confinement.....	page 5
• Registre des personnes vulnérables.....	page 5
• Masques : information de dernière minute.....	page 5
• Tri sélectif et déchèteries...	page 5
Bureau électoral :	
objectif sécurité ...	page 6
Le conseil municipal dans la période sanitaire actuelle	page 6
Vos nouveaux élus.....	page 6
Mémento confinement.....	page 6

Le reflet des Tours

Mairie de Bruch
Allée de l'Albret – 47130 Bruch

Directeur de la publication :
Alain Lorenzelli

Comité de rédaction :
Isabelle Bisetto, Lionel Carpinella
Sylvie Eymery,

Dominique Lerouvreur, Léa Beschi

Impression : par nos soins

Diffusion : par nos soins

Imprimé à 320 exemplaires

Retour en images

Dimanche
8 décembre

Marché de Noël
des écoles



Samedi 25 janvier

Matinée jeux organisée
par la bibliothèque



Samedi
14 décembre

Animation
« Viens créer ton
mobile de Noël » à
la bibliothèque



Samedi
25 janvier

L'amicale des Sapeurs
Pompiers de Bruch
fête la Sainte Barbe



Dimanche
12 janvier

Cérémonie des
vœux du Conseil
Municipal



Vendredi 7 février

Rencontre littéraire
avec Nelly Magnac
à la bibliothèque



Vendredi 24 janvier

Rencontre
intergénérationnelle
entre les enfants de
l'école de Bruch et
les seniors de la
commune organisée
par la CCAS.



Dimanche 9 février

Vide grenier de
l'Association des
Parents d'Elèves



Le budget 2020

A partir du 15 février

Escape game « Le troisième yeux » de l'artiste Jimmy Richer



Mardi 3 Mars

Animation nutrition organisée par la Commission Communale d'Action Sociale.



Dimanche 8 mars

Vide grenier de la Compagnie des Tours



Dimanche 8 mars

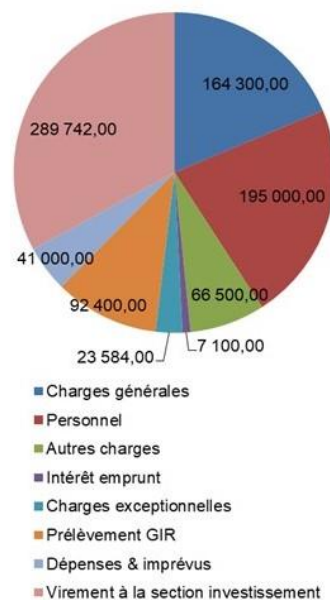
Concert de la chorale Opus 81 en l'église de Bruch



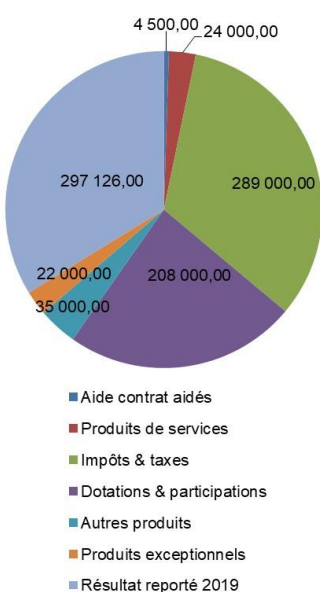
Section fonctionnement

L'année 2019 se termine comme les années précédentes avec un excédent de pratiquement 100.000 € ce qui permet de continuer à financer l'investissement communal.

Dépenses de fonctionnement



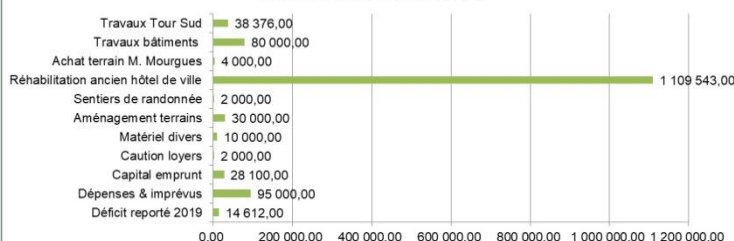
Recettes de fonctionnement



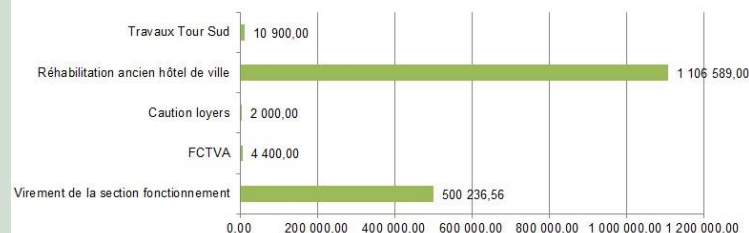
Section investissement

2019 finit avec un léger déficit de 14.000 €, qui est remboursé par l'excédent du fonctionnement. Le principal investissement, l'ancien Hôtel de Ville, a vu plus de la moitié de ses dépenses réalisées alors qu'un tiers des recettes ont été touchées, tout cela en continuant les investissements classiques d'entretien et réparation du patrimoine communal et d'achat de foncier. Le Budget 2020 clôturera définitivement l'opération de l'ancien Hôtel de Ville et grâce à la gestion sérieuse de la commune, les travaux de la supérette peuvent être totalement financés sur les fonds propres. A ce jour, à part la façade qui n'est pas encore finie à cause du confinement, le reste est terminé et déjà réglé aux artisans qui ont travaillé pour la commune.

Dépenses d'investissement (€)



Recettes d'investissement (€)



Rénovation et mise aux normes du local de la supérette

Comme annoncé lors des vœux du Maire, la future supérette est petit à petit en mesure d'ouvrir prochainement. Des travaux de rénovation ont débuté depuis le mois de janvier, ils ont été menés essentiellement par Didier Poloni notre employé municipal, que nous remercions de son engagement sur ce dossier. Il a fallu refaire le sol, les murs, la climatisation et le chauffage, refaire des sanitaires accessibles aux



personnes à mobilité réduite, et refaire la façade.

Tout ceci avec l'aide conjointe de certains artisans présents déjà sur le chantier de

l'ancien hôtel de ville afin de gagner le maximum de temps. Néanmoins la crise sanitaire liée au Covid-19 n'a malheureusement pas permis d'ouvrir le commerce au plus vite. En effet le ravalement de la façade est toujours en cours et ne sera terminé que lorsque les mesures gouvernementales l'autoriseront et que le déconfinement permettra enfin de bénéficier de l'épicerie tant attendue.

Projet de façade



Terrain de pétanque

Afin que nos pétanqueurs puissent profiter d'une meilleure qualité de jeu, la mairie de Bruch, en concertation avec l'association de pétanque, a décidé de refaire le terrain de jeu.

L'EARL du Pont Canal a donc été sollicitée pour refaire le sol avec du calcaire de couleur blanche dont la granulométrie permet de respecter au maximum les normes requises.

Cour de l'école

En fin d'année dernière, une alimentation d'eau qui traversait la cour de récréation de l'école s'est percée. Le réseau d'eau, à cet endroit, avait un certain âge et donc était particulièrement enclin à ce genre d'incident.

Il a été décidé de changer tout le tuyau d'alimentation plutôt que de ne réparer que la fuite. De ce fait, il a fallu effectuer une tranchée et donc rompre le bitume tout le long. Nous en avons profité, d'ailleurs, pour y passer un câble d'alimentation électrique.

Afin de finaliser ces travaux, il ne manquait plus que de refaire le revêtement bitumeux. Or le climat de ce début d'année 2020 fut d'une pluviométrie impressionnante et nous obligea à attendre que le temps soit plus favorable pour le refaire et que celui-ci soit de qualité optimale.

Le point sur les travaux ...

Plantation d'un jeune arbre

La place du monument aux morts n'avait plus d'arbre depuis que le dernier, un mélia, malade, avait dû être abattu pour des raisons de sécurité.

La Mairie et les enfants de l'école ont donc profité de la fin de l'hiver pour y remédier et planter un jeune érable.



L'association a demandé à ce que la mairie lui fournisse des bordures en bois afin que les membres puissent eux-mêmes les fixer comme ils le souhaitent autour du boudrome.

Nous leur souhaitons de pouvoir en profiter au maximum une fois que le climat sanitaire le permettra.

Travaux de réhabilitation de l'ancien hôtel de ville

Depuis la dernière gazette parue en décembre dernier, le chantier de la nouvelle salle polyvalente a bien avancé :

- Le plaquage des différentes pièces est fini, au rez-de-chaussée comme à l'étage.
- Durant les dernières semaines d'avril, la chape a été coulée et les dalles et descentes ont été posées. L'enduit de façade est terminé. Ce qui permet de dire que le gros œuvre est quasiment fini.

Ne manqueront plus que les sols et les travaux de finition.

Malgré la période de confinement les artisans répondent présents au maximum de leur possibilité et continuent de faire avancer ce projet tant attendu.

Registre des personnes vulnérables

Bien que confinés, les conseillers municipaux n'en restent pas moins actifs auprès de chacun. Plusieurs fois, vous les avez vus « passer chez vous » pour glisser des informations dans votre boîte aux lettres. Ainsi, un formulaire d'inscription volontaire vous a été remis (et disponible à la mairie ou sur le site de la commune) afin que puisse figurer dans le Registre des personnes vulnérables votre nom ou l'un de vos proches (parent(s) ou voisin(s)) comme prévu à l'article 1. 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles.

Ce registre est confidentiel et destiné à lister les personnes vulnérables (une personne est considérée comme vulnérable en raison de son âge, son handicap momentané ou permanent, ou son isolement).

Il ne sera activé qu'en cas d'alerte liée à un risque tel que le froid, la canicule ou tout autre événement nécessitant une prise en charge spécifique des personnes concernées.

L'inscription sur ce registre a déjà permis à un certain nombre d'entre vous d'avoir des contacts réguliers lors de ce confinement qui ne facilite pas les relations, d'avoir les courses ou les actes du quotidien assurés... N'hésitez pas à nous signaler toute personne qui aurait besoin de notre entraide.

Masques : Information de dernière minute

La Communauté des Communes Albret Communauté a passé, pour toutes les communes de l'Albret, une commande groupée de 56 000 masques.

Ces masques de type P2, en tissu, lavables cinquante fois, répondent aux besoins de la majorité de la population.

Ils seront distribués par la Mairie à raison d'un masque par habitant selon des modalités actuellement à l'étude.

Le financement de cette opération sera assuré à parts égales par Albret Communauté et les mairies.

Bruch à votre service pendant le confinement

Vous pouvez :

- ✓ **Contactez la mairie** par téléphone pour les urgences les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18h au 05 53 95 20 25 ou par mail : contact@bruch.fr.
- ✓ Solliciter la municipalité si vous avez besoin d'une **assistance pour les courses de première nécessité, pharmacie...**
- ✓ **Vous rendre à l'agence postale** le jeudi de 14 h à 17 h.
- ✓ **Réserver des livres à la bibliothèque**, par téléphone au 05.53.98.88.90, le mardi de 14 h à 17 h. Ils seront déposés chez vous gratuitement.
- ✓ Si vous êtes un personnel de santé, mettre votre enfant à **l'école de Bruch** qui est l'école référente pour ce cas. Deux enfants ont d'ailleurs été accueillis dans ce cadre, pendant une journée.
- ✓ **Récupérer les devoirs de vos enfants** à la mairie si vous n'avez pas d'ordinateur.
- ✓ Obtenir en mairie **les coordonnées de producteurs et commerçants** qui pourront vous fournir leur marchandise.
- ✓ **Acheter du pain au distributeur** qui est approvisionné tous les jours sauf le lundi.
- ✓ **Télécharger l'attestation de déplacement dérogatoire** sur le site de la mairie (www.bbruch.fr), rubrique Actualités.

Vivre à Bruch

Tri sélectif et déchèteries

Durant cette période de confinement, le tri sélectif des ordures ménagères n'est pas arrêté.

Malgré quelques difficultés liées à la situation actuelle, vous pouvez déposer dans les deux points d'apport volontaire de la commune le verre, le papier et les emballages ménagers légers.

Pour être en règle avec l'autorisation de sortie, vous devez cocher soit la case des déplacements brefs quotidiens si vous venez à pied, soit la case des déplacements pour effectuer des achats de première nécessité.

Les déchèteries rouvriront progressivement à partir du 5 mai, uniquement sur rendez-vous et sous certaines conditions (être en capacité de décharger seul, 1m³ maximum par usager et par semaine, présentation de son attestation dérogatoire).

Inscription au 05 53 79 83 30, du lundi au jeudi, de 9 à 12 h.

Bureau électoral : objectif sécurité

Le dimanche 15 Mars 2020, lors du premier tour des élections municipales, la Mairie a organisé le déroulement du scrutin dans la salle des sports. Ce choix, dicté par la mise en œuvre d'une sécurité accrue, a permis un bon déroulement de l'élection : un cheminement large et long permettant le respect des distances de sécurité avec le nécessaire pour la désinfection (lingettes, gel hydro-alcoolique) à l'entrée comme à la sortie, des isolements désinfectés très régulièrement comme l'urne et le nécessaire pour les signatures sur la liste électorale.

Cette organisation a été réussie, ce qui a permis au plus grand nombre d'entre vous de venir voter en toute sécurité. Le taux de participation de ce scrutin est de 65,84% soit 6.5 points de plus qu'en 2014 (59,32%).



MEMENTO CONFINEMENT

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17

Mairie : Permanence téléphonique
les lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h
Tel : 05.53.95.20.25
Adresse mail : contact@bruch.fr
Site internet : www.bruich.fr

Permanence de M. le Maire : sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale :
Le jeudi : 14h-17h
Lévee du courrier : du mercredi au vendredi à 10h
Tel : 05.53.48.66.57

Guichet unique petite enfance
05.53.65.21.91 ou 05.53.67.79.05
ram@albrecomunautefr
Uniquement sur rendez-vous

Assistants sociaux :
MSA : le jeudi de 9h à 12h au 05.53.67.79.05
Régime général : Centre médico-social de Nérac au 05.53.97.44.00

Le conseil municipal dans la situation sanitaire actuelle

L'ensemble des quinze conseillers municipaux ayant été élus au premier tour dans notre commune, les résultats de l'élection sont définitifs. Ce nouveau conseil municipal entrera en fonction à une date fixée par décret au plus tard au mois de juin 2020, dès que la situation sanitaire le permettra.

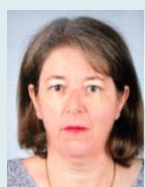
Dans l'intervalle, les élus en exercice avant le premier tour conservent leur mandat.

Certaines attributions bien définies par la loi et permettant d'assurer la continuité du fonctionnement et de l'action des collectivités locales sont accordées aux maires pendant la durée de l'état d'urgence. Bien entendu, ils doivent informer les conseillers en exercice et les nouveaux élus des décisions prises.

Bien que leur entrée en fonction ait été différée, les nouveaux élus ne restent pas pour autant inactifs : dans cette période difficile, ils assurent, avec les conseillers en exercice, le relais des informations entre les habitants de leur quartier et la mairie, distribuant des attestations de sortie aux Bruchois ne pouvant pas imprimer, participant à l'élaboration et à la distribution dans vos boîtes aux lettres des documents d'information édités par la Mairie, (y compris la présente gazette) et commençant à travailler certains dossiers.

Vos nouveaux élus

Le 15 mars dernier vous avez élu vos conseillers municipaux, certains continuent leur mandat précédent, d'autres accèdent à ces nouvelles prérogatives pour la première fois. Voici une brève présentation de l'ensemble du Conseil Municipal de Bruch.

	Alain LORENZELLI 45 ans Conseiller Pole Emploi Maire actuel		Bernard BACHERE 67 ans Agriculteur retraité Conseiller réélu		Jacques BAX 58 ans Salarié agricole
	Léa BESCHI 31 ans Secrétaire marketing		Isabelle BISETTO 50 ans Assistante dentaire Conseillère réélue		Lionel CARPINELLA 39 ans Conseiller bancaire Conseiller réélu
	Myriam COLOMBIE 43 ans Agent administrative CRS 24		Karine DEBRAY GAUBE 50 ans Assistante de direction Conseillère réélue		Stéphane DELPECH 44 ans Commercial
	Sylvie EYMERY 49 ans Professeur d'économie gestion		Charlotte GASSON 39 ans Ouvrière agricole		Dominique LEROUVREUR 53 ans Enseignant
	Laurent OMPRARET 53 ans Agriculteur Conseiller réélu		Mireille ROSSI 52 ans Assistante de gestion Conseillère réélue		Joëlle TOFFOLI 67 ans Comptable retraitée Conseillère réélue